



Le comité départemental FFCT, en collaboration avec la ville de Vence, a le plaisir de vous inviter au « Tour cyclotouriste des Alpes Maritimes »: 326 km, 14 cols, 7000m de dénivellation.

Le département des Alpes-Maritimes, de par ses divers paysages alpins et méditerranéens, vous donnera l'occasion d'effectuer un voyage de découverte au rythme de votre pédalage.

En quittant le pays Vençois vous traverserez les villages et hameaux du Moyen Pays. Châteaux, citadelles, villages perchés, chapelles, églises classées vous feront prendre conscience de l'intensité de la vie et des activités économiques et culturelles de cet extrême sud-est de la France séculaires.

La deuxième journée vous emmènera aux portes du parc du Mercantour avec des cols approchant les 2000 m.

Le troisième jour, entre Menton et Nice, vous longerez le bord de mer et apercevrez les cimes du Mercantour ainsi que les plages de la riviera où se côtoient l'architecture de l'ancien Comté de Nice et celle résolument plus moderne des constructions et édifices actuels.

Nous souhaitons que cette randonnée cyclo soit excellente, que ces 3 jours dans ce département des Alpes-Maritimes ne vous apportent que du bonheur!

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS

Michel MELOT

610 chemin de l'houme

06140 SAINT JEANNET

Tél. : 04 93 24 85 33

michelmelot@infonie.fr

Jean Paul RENAUDAT

Résidence Sémiramis Bât.B

89 Bd de la Madeleine

06000 NICE

Tél. : 06 15 23 68 61

renaudat@free.fr

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Les participants sont tenus de respecter les conditions d'hébergement et d'organisation.

Tous les participants sont tenus de respecter le code de la route et être muni d'une assurance responsabilité civile. Le club organisateur étant dégagé de toutes responsabilités en cas d'accident. Le port du casque est vivement conseillé.

Le circuit est « montagne », prévoir des braquets en conséquence.



Cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes licenciés ou non licenciés.

En raison des capacités d'hébergements le nombre des cyclos est limité à 100.

Les inscriptions doivent parvenir impérativement avant le 1er avril 2009.

Le prix demandé est de 150 euros payable à l'inscription par chèque bancaire à l'ordre du CODEP06. Le prix comprend les hébergements et les repas du vendredi midi au dimanche midi, ainsi que le transport du bagage qui ne sera disponible qu'à l'hébergement du soir.

Annulation du TAM2009

Passée la date du 1er avril l'organisation se réserve le droit d'annuler purement et simplement ce TAM2009 si le quota de participants n'est pas atteint ou pour une autre raison majeure empêchant le déroulement correct de l'épreuve. Les participants seront prévenus et les remboursements seront effectués dans un délai de 10 jours.

Annulation du participant

Remboursement 80 % de l'inscription avant le 1er mars, 50 % avant le 1er avril, 30 % avant le 10 avril et 0 % passé cette date. Tout inscrit se désistant peut proposer un remplaçant sans pénalité. Nous vous demanderons d'accepter les conditions d'hébergement, et de repas:

À Guillaumes, dans l'enceinte d'une colonie de vacances, donc dortoirs et lits superposés (garage fermé pour les vélos).

À Peira Cava, aucun vélo ne doit être mis dans les chambres (ils seront rangés après le repas par l'organisation). Logement en appartement (lits140 et lits superposés). Des chambres couples sont prévues, ce souhait devra être formulé à l'inscription. (places limitées).

Les repas du midi (St-Auban Valdeblore Beausoleil ou la Turbie) seront à disposition dès 11h30. Les boissons seront en supplément à la charge de chaque participant.

Les cartes de route seront remises au départ, elles seront tamponnées au passage des contrôles mis en place par l'organisateur. La validation du brevet se fera à la fin du parcours.

La ville de Vence mettra à votre disposition des cartes de parking au prix de 9 € pour le stationnement pendant ces 3 jours. La ville mettra aussi à disposition des douches à l'arrivée.

Vous recevrez une documentation lors de votre inscription avec toutes les informations nécessaires à un bon séjour en pays Vençois.



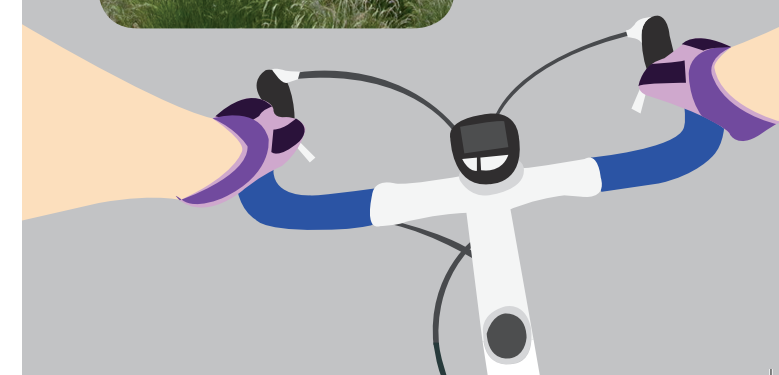
TOUR CYCLOTOURISTE DES ALPES-MARITIMES

Les 8, 9 et 10 mai 2009

VENCE



En collaboration
avec la ville de Vence





Première étape: Vence • Guillaumes 104 km

Départ groupé des 100 cyclos de la place du Grand Jardin à Vence à 8h30.

Arrêt repas à St Auban, repas self à partir de 11h30.

Hébergement au centre de colonie de vacances du Clairiel de Guillaumes.

Deuxième étape: Guillaumes • Peira Cava (site BPF) 112 km

Départ 8h30: Peone- Valberg – Col St-Anne – Col de la Couillole – la Colmiane St-Martin – Saint Martin Vesubie – Lantosque - Col de la porte.

Arrêt repas à Valdeblore repas self à partir de 11h30.

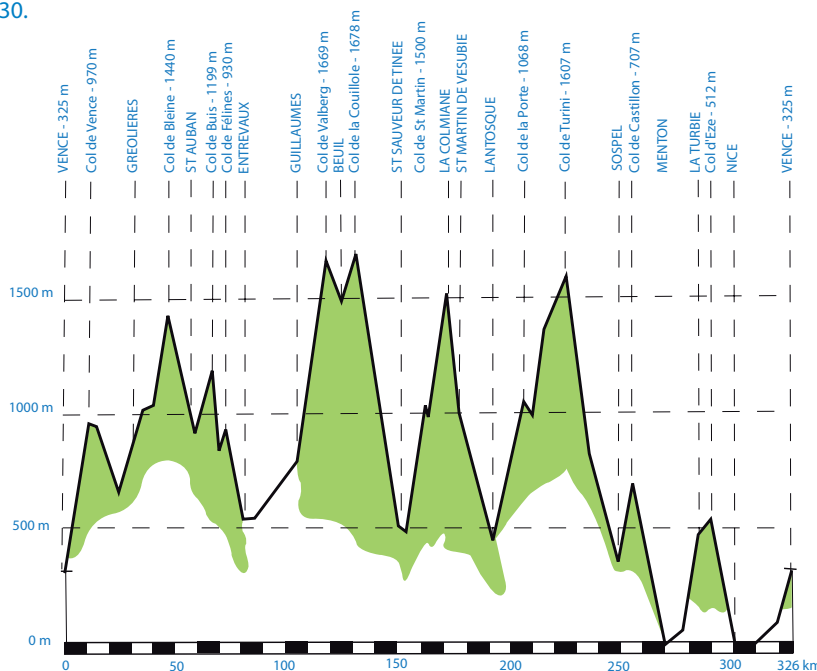
Hébergement au centre de vacances IGESA de Peira Cava.

Troisième étape: Peira Cava • Vence 110 km

Départ 8h30 du Centre IGESA. Cols du Turini et de Castillon, la Turbie (site BPF).

Arrêt repas à Beausoleil ou la Turbie repas self à partir de 11h30.

Arrivée à Vence place du Grand Jardin.



TOUR DES ALPES-MARITIMES CYCLOTOURISTE

BULLETIN D'INSCRIPTION
(à détacher ou à recopier)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Club :

N° licence FFCT :

ou
autre licence :

Assurance individuelle :

Chambre couples (places limitées) : OUI NON

Parking pour 1 véhicule : OUI NON

(9 euros à payer à la remise de la carte de parking)

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'organisation de la randonnée, en accepte son règlement et m'engage à le respecter.

Je règle mon inscription de 150 euros par chèque bancaire à l'ordre du CODEP06 et je joins une photocopie de ma licence.

Ale

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

